



Conseil communal des enfants

compte-rendu de la
réunion du 11 mai

Présents :

Afad M'Changama, Dayana Compère, Doriane Dupré, Ifti Saydur, Jordy Bombongolo, Joséphine Ayi, Jovens Cadeau, Leaticia Zemenzer, Lindsey Baradji, Mahdi Doudi, Najla Bouakline, Rahima Said

Olivier Epron (animateur), Idrissa Diagne (chargé de mission handicap), Ouarda et Frédéric Loxa (collectif de parents d'enfants porteurs d'un handicap) et leur fille Méline, Ounissa Fodil (association femmes et handicap)

Ordre du jour : accessibilité et handicap

Le conseil communal des enfants entame un nouveau projet autour de l'accessibilité pour les personnes, et notamment pour les enfants en situation de handicap. Ce sujet a été évoqué par plusieurs enfants lors du week-end à Trilbardou.

Cette première réunion a permis de définir ce qu'est le handicap, ou plutôt les handicaps et de réfléchir à comment nous allons y travailler.

Etre handicapé, ça veut dire quoi ?

- C'est avoir un problème avec son corps
- C'est une maladie qui bloque
- C'est un problème mental
- Ils y a différents handicaps (physique, sensitif, psychique)
- Le handicap peut être visible ou invisible
- On peut être handicapé à la naissance, ou suite à une maladie, un accident
- Au lieu de dire personne handicapé, il faut mieux dire « en situation de handicap » ou « porteuse d'un handicap » car c'est avant tout une personne qui ne se résume pas à son handicap
- Ça ne veut pas dire qu'on ne peut rien faire

C'est quoi l'accessibilité ?

C'est le fait de permettre à toute personne d'accéder partout, même si on est en situation de handicap.

C'est prévu par la loi depuis 2005

La convention internationale des droits de l'enfant indique que tous les enfants doivent avoir les mêmes droits, y compris les enfants porteurs d'un handicap. Sinon, c'est de la discrimination.

Comment on va travailler

Dans un premier temps, on va lister tous les lieux dans lesquels les enfants peuvent aller.

Puis on mènera une enquête pour vérifier si ces lieux sont accessibles réellement, on pourra rencontrer des personnes à interroger.

On remettra un « rapport » sur notre enquête auprès des différentes institutions (la ville, le département, la région, l'État)

On sera accompagné par Idrissa Diagne qui est chargé de mission sur le handicap à la ville de La Courneuve et qui travaille sur une charte de le handicap, ainsi que par les parents et l'association femmes et handicap.

Les différents lieux que nous fréquentons en tant qu'enfants :

- Les médiathèques
- Le centre de santé
- La mairie, le centre administratif, la maison de la citoyenneté
- Les équipements sportifs (et aussi les clubs sportifs)
- Les écoles, collèges, lycées
- Le service jeunesse, les espaces jeunesse
- Les centres de loisirs, l'espace jeu, les crèches
- Les équipements culturels (cinéma, centre culturel, Guy Moquet, conservatoire)
- Le quick, les magasins,
- Les transports
- La patinoire, La Courneuve plage